



BULLETIN D'ADHÉSION/DON

J'adhère à SOS Faune Sauvage..... 12 e

Je fais un don à SOS Faune Sauvage e

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

E-mail :

Je souhaite recevoir la newsletter : oui non

Date :

Signature (pour les mineurs, signature des parents)



Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à

SOS Faune Sauvage
L'Echo - 87430 Verneuil-sur-Vienne

Merci de porter secours à la faune sauvage en détresse

La faune sauvage est imprévisible, comment savoir à quel moment votre chemin croisera celui d'un oiseau en détresse ? Il est peu probable que secourir un oiseau soit ce que vous aviez prévu de faire de votre journée. Et pourtant, dès l'instant où vous avez aperçu cet animal souffrant, vous avez voulu l'aider. **Merci de l'avoir secouru !**

Nous ne vous facturerons pas nos actes, nous soignons la faune sauvage gratuitement et nous ne recevons pas d'aide du gouvernement. Mais bien sûr, cela représente un coût et nous avons besoin de votre aide pour continuer.



Vous pouvez devenir bienfaiteur* de SOS Faune Sauvage, en devenant adhérent ou en faisant un don. Voici ce que votre don nous permet de faire :



20 € : *nourrir un bébé martinet noir pendant une semaine*

45 € : *faire une radiographie de l'aile d'une chouette effraie*

70 € : *poser une broche sur un faucon pèlerin*

110 € : *opérer une grue cendrée*

Aucun montant n'est trop grand ou trop petit. Chaque euro peut faire la différence pour les animaux. Sans votre aide, notre travail ne donnerait pas les résultats que nous voyons aujourd'hui. Grâce à vos dons, nous pouvons soigner et relâcher plusieurs centaines d'oiseaux chaque année.



* SOS Faune Sauvage est une association reconnue d'intérêt général. Ainsi, faire un don à SOS Faune Sauvage vous ouvre droit à une réduction d'impôt à hauteur de 66 %. Par exemple, un don de 100 € ne vous coûtera que 34 € après déduction fiscale.